

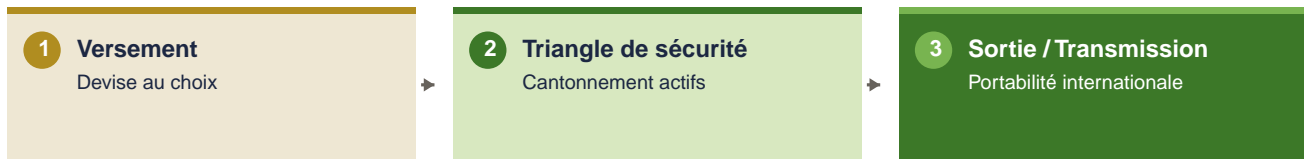
Assurance-Vie Luxembourgeoise

Triangle de sécurité + super-privilège + portabilité internationale

PRÉSENTATION

Contrat de droit luxembourgeois avec triangle de sécurité (assets ségrégués chez la banque dépositaire). Pas de plafond de dépôts. Rente lump-sum à la sortie. Idéal pour les patrimoines > 500 k€ et expatriés futurs.

MÉCANISME EN 3 ÉTAPES



AVANTAGES & POINTS DE VIGILANCE

AVANTAGES

- Triangle de sécurité — assets isolés en cas de défaut de la compagnie
- Super-privilège : rang prioritaire sur tous les créanciers
- Plus large palette d'UC (FAS, FID, fonds dédiés)
- Portabilité fiscale en cas d'expatriation

POINTS DE VIGILANCE

- Tickets d'entrée élevés (souvent 250 k€ à 1 M€)
- Frais plus élevés qu'une AV classique
- Fiscalité résident : appliquée par le pays de résidence

CAS D'USAGE TYPE

EXEMPLE

Chef d'entreprise 65 ans avec 2 M€ de liquidités, prévoit expatriation : AV Lux conserve la fiscalité au pays de résidence final.

Avertissements réglementaires

Mentions exigées par la réglementation applicable (Règlement Général AMF, Livre III ; DOC-2014-22 — recommandation marketing CIF). À lire attentivement avant toute décision.

Nature du document

Cette fiche est un support général d'information à caractère commercial. Elle ne constitue ni un conseil en investissement personnalisé, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Elle n'est pas un Document d'Informations Clés (DIC PRIIPs / UCITS).

Risques et limites — à connaître avant d'investir

- Ce document est un support général d'information. Il ne constitue ni un conseil en investissement personnalisé, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Il n'est pas un Document d'Informations Clés (DIC PRIIPs/UCITS).
- Toute décision d'investissement doit faire l'objet d'une analyse personnalisée de votre situation patrimoniale, fiscale et familiale avec un professionnel habilité (CIF).
- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- La fiscalité dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'évoluer en fonction de la législation.
- Pour les supports en unités de compte : risque de perte en capital.
- Le triangle de sécurité du droit luxembourgeois ne couvre pas le risque de marché des unités de compte.
- Frais d'entrée et de gestion généralement plus élevés qu'une AV française classique.

Réclamations et médiation

Toute réclamation peut être adressée à : ASTERALE — 4 Allée Django Reinhardt, 94110 Arcueil — sebastien.bailly@asterale.fr. À défaut de réponse satisfaisante sous 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF (17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02 — www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF) ou le médiateur de la consommation compétent.

Cette solution vous intéresse ?

Sébastien Bailly, conseiller en gestion de patrimoine, examine avec vous si le dispositif « Assurance-Vie Luxembourgeoise » est réellement adapté à votre situation patrimoniale, fiscale et familiale.

Premier entretien offert — 1 heure

Pour étudier « Assurance-Vie Luxembourgeoise » avec vous

Confidentiel et sans engagement. Présentiel à Arcueil ou visioconférence.

Réservez sur www.asterale.fr · 06 28 54 13 74